

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2021-154

PUBLIÉ LE 4 AOÛT 2021

Sommaire

26_Préf_Préfecture de la Drôme / Direction des Ressources Humaines des Moyens et des Mutualisations

26-2021-08-04-00003 - arrêté n° en date du 04 août 2021 portant délégation subdélégation de signature pour l'ordonnancement secondaire dans l'application Chorus formulaire (3 pages)	Page 3
26-2021-08-04-00002 - arrêté n° en date du 04 août 2021 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Dominique CORONNEL coordinateur départemental dépenses au secrétariat général commun départemental (4 pages)	Page 7
26-2021-08-04-00001 - Arrêté n° en date du 04 août 2021 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Dominique CORONNEL coordinateur départemental dépenses à la préfecture de la Drôme (3 pages)	Page 12

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2021-08-04-00003

arrêté n° en date du 04 août 2021 portant
délégation subdélégation de signature pour
l'ordonnancement secondaire dans
l'application Chorus formulaire



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général Commun Départemental

ARRÊTÉ n° EN DATE DU 04 AOÛT 2021
PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE POUR L'ORDONNANCEMENT
SECONDAIRE DANS L'APPLICATION CHORUS FORMULAIRE

Le Directeur du Secrétariat Général Commun Départemental

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

VU le décret du 30 juin 2021 nommant Elodie DEGIOVANNI, préfète de la Drôme, à compter du 19 juillet 2021 ;

VU l'arrêté ministériel n°20/2515/a en date du 16 décembre 2020 nommant Mme Patricia JALLON, directeur du Secrétariat Général Commun Départemental de la Drôme ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2020 portant sur la constitution du secrétariat général commun départemental ;

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2021-07-19-00010 en date du 19 juillet 2021 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Patricia JALLON, directeur du secrétariat général commun départemental ;

VU l'arrêté n° 26-2021-07-27-00002 en date du 27 juillet 2021 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux prescripteurs ;

VU les décisions portant affectation des personnels ;

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

ARRÊTE

Article 1 : Sont habilités pour saisir, valider les demandes d'achats ou de subventions ainsi que faire le service fait :

Sur le BOP 354, BOP 216

Nom	saisie	Validation
COLONNA-MARQUIS Chantal	x	x
MOUNIER Nathalie	x	x
DELAYGUE Gisèle	x	x
CORONNEL Dominique	x	x
LEPOINT Irène	x	x
CARRERE Bernadette	x	x
BELMONT Patricia	x	x
GIRARD Laurence	x	x
BAYART Isabelle	x	x
VARTANIAN Sonia	x	x
CHASSOULIER Agnès	x	x
CHAREYRON Françoise	x	x

Sur les BOP 723,362, 363 et 349

Nom	saisie	validation
CHASSOULIER Agnès	x	x
CHAREYRON Françoise	x	x

Sur les BOP 216, 176, 134, 148, 215, 217, 206,155 et 124 pour l'action sociale

Nom	Saisie	validation
Terrail Doris	x	x
CORONNEL Dominique	x	x

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant à l'article 1^{er} du présent arrêté pour la saisie et validation des demandes d'achats, de subventions ainsi que pour faire le service fait dans le respect des instructions reçues du directeur du SGCD.

Article 3 : Le Directeur du Secrétariat Général Commun Départemental ainsi que les personnes visées dans les articles ci-dessus, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Valence, le 04 août 2021

Pour la Préfète et par délégation

Le Directeur du Secrétariat Général Commun Départemental

- signé -

Patricia JALLON

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2021-08-04-00002

arrêté n° en date du 04 août 2021 portant
subdélégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire à Mme
Dominique CORONNEL coordinateur
départemental dépenses au secrétariat général
commun départemental



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général Commun Départemental

ARRÊTÉ n° EN DATE DU 04 AOÛT 2021
PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT
SECONDAIRE A MME DOMINIQUE CORONNEL, COORDINATEUR DÉPARTEMENTAL
DÉPENSES AU SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL

La Préfète de la Drôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

VU le décret du 30 juin 2021 nommant Mme Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme ;

VU l'arrêté ministériel n°20/2515/a en date du 16 décembre 2020 nommant Mme Patricia JALLON, directeur du Secrétariat Général Commun Départemental de la Drôme ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2020 portant sur la constitution du secrétariat général commun départemental ;

VU la décision collective en date du 30 décembre 2020 nommant Mme Dominique CORONNEL en qualité de coordinateur départemental dépenses au secrétariat général commun départemental ;

VU la convention de gestion entre la préfecture de la Drôme et la préfecture du Rhône ;

ARRÊTE

Article 1 : Dans le cadre de l'exécution des dépenses de l'État relevant des programmes énumérés dans le tableau ci-annexé, délégation de signature est donnée à Mme Dominique CORONNEL, secrétaire administratif, coordinateur départemental dépenses au Secrétariat Général Commun Départemental pour signer les ordres de payer relatifs aux dépenses traitées en flux 4 du ressort des blocs 1, 2 et 3.

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique CORONNEL, délégation de signature est donnée à Mme Patricia BELMONT, pour signer les actes visés à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Article 3 : Les décisions relatives à la présente délégation ainsi que toutes les correspondances ou actes relatifs aux dossiers instruits devront être signés dans les conditions suivantes :

Pour la Préfète
Par subdélégation du directeur
le coordinateur départemental dépenses
SGCD
(suivi du prénom et du NOM du délégataire)

Article 4 : Le Directeur du secrétariat général commun départemental, ainsi que les personnes visées dans les articles ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Valence, le 04 août 2021

Le Directeur du Secrétariat Général
Commun Départemental,

- signé-

Patricia JALLON

ANNEXE :
**LISTE DES PROGRAMMES POUR LESQUELS LA DELEGATION DE SIGNATURE DU COORDINATEUR
DEPARTEMENTAL EST ATTRIBUEE**

Programmes	Intitulé des programmes	Ministère
124 action sociale	conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative -action sociale	Ministère des Solidarités et de la Santé
134 action sociale	action sociale	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
155 action sociale	conception gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail -action sociale	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
148 restauration inter-administrative	Fonction publique	Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
206 action sociale	Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation -action sociale	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
215 action sociale	conduite et pilotage des politiques de l'agriculture -action sociale	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
216 (formation)	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'intérieur
216 (action sociale)	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'intérieur
217 action sociale	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables -action sociale	Ministère de la Transition Ecologique
349	Fonds pour la Transformation de la Fonction Publique	Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique
354	Administration territoriale	Ministère de l'intérieur
362	plan de relance	Ministère de l'Economie, des finances et de la Relance
363	Plan de relance	Ministère de l'intérieur
723	Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État	Ministère de l'économie, des finances et de la Relance

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2021-08-04-00001

Arrêté n° en date du 04 août 2021donnant
délégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire à Mme
Dominique CORONNEL coordinateur
départemental dépenses à la préfecture de la
Drôme



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Drôme
prefecture@drome.gouv.fr

ARRÊTÉ n° EN DATE DU 04 AOÛT 2021
DONNANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT
SECONDAIRE A MME DOMINIQUE CORONNEL, COORDINATEUR
DÉPARTEMENTAL DÉPENSES A LA PRÉFECTURE DE LA DRÔME

La Préfète de la Drôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret du 30 juin 2021 nommant Mme Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme ;
- VU la circulaire n°6029 du secrétariat général du premier ministre du 24 juillet 2018 portant organisation territoriale des services publics ;
- VU la circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État publiée au JO du 13 juin 2019 ;
- VU la circulaire du premier ministre n°6104 du 02 août 2019 relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales inter ministérielles ;
- VU l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2020 portant sur la constitution du secrétariat général commun départemental ;
- VU l'arrêté préfectoral n°26-2021-07-12-00005 du 12 juillet 2021 portant modification de l'organigramme de la préfecture et des sous-préfectures ;
- VU la décision en date du 6 décembre 2013 nommant Mme Dominique CORONNEL en qualité de coordinateur départemental dépenses à la préfecture de la Drôme ;
- VU la convention de gestion entre la préfecture de la Drôme et la préfecture du Rhône ;
- SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

ARRÊTE

Article 1 : Dans le cadre de l'exécution des dépenses de l'État relevant des programmes énumérés dans le tableau ci-annexé, délégation de signature est donnée à Mme Dominique CORONNEL, secrétaire administratif, coordinateur départemental des dépenses à la préfecture de la Drôme, pour signer les ordres de payer relatifs aux dépenses traitées en flux 4 du ressort du service facturier de la DRFIP Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique CORONNEL, délégation de signature est donnée à Mme Patricia BELMONT, pour signer les actes visés à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Article 3 : Les décisions relatives à la présente délégation ainsi que toutes les correspondances ou actes relatifs aux dossiers instruits devront être signés dans les conditions suivantes :

Pour la Préfète
et par délégation
(suivi de la fonction, du prénom et du NOM du délégataire)

Article 4 : La Secrétaire Générale de la préfecture de la Drôme, le Directeur régional des Finances publiques du Rhône, le Directeur adjoint chargé des finances et de l'immobilier, le Chef du service interministériel départemental des finances, ainsi que les personnes visées dans les articles ci-dessus, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Valence, le 04 août 2021

La Préfète,

- signé -

Elodie DEGIOVANNI

ANNEXE :
LISTE DES PROGRAMMES POUR LESQUELS LA DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU COORDINATEUR
DÉPARTEMENTAL EST ATTRIBUÉE

programmes	Intitulé des programmes	Ministère
161	Sécurité civile	Ministère de l'intérieur
207	Sécurité et éducation routières	Ministère de l'intérieur
216 (contentieux)	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'intérieur
218 (élections tribunaux de commerce)	Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	Ministère de l'économie et des finances
232 (élections politiques)	Vie politique, culturelle et associative	Ministère de l'intérieur

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr